



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-46463>

Département(s) de publication : **29, 56**

Annonce n° **26-46463**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-44543

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 04/05/2026

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : CONCARNEAU CORNOUAILLE AGGLOMERATION

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24290076900124

Ville : CONCARNEAU

Code postal : 29900

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 29, 56

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réseaux humides sur la commune de Trégunc : Opérations Rue de la Gare et Kergleuhan

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232151

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réseaux humides sur la commune de Trégunc : Opérations Rue de la Gare et Kergleuhan

Critères d'attribution : POUR L'ENSEMBLE DES LOTS : 1-Valeur technique (jugée au regard du mémoire technique justificatif qui devra développer les sous-critères ci-dessous et suivant les stipulations du CCTP). (55%) 1.1-Pertinence de la méthodologie de préparation du chantier (dossier d'exécution et organisation de l'intervention), d'exécution des travaux, organisation de l'intervention en fonction des contraintes du site, pour l'ensemble des deux tranches. (25%) 1.2-Pertinence des moyens en personnel et en matériel prévus pour le chantier, organisation de la qualité et des contrôles. (10%) 1.3-Pertinence du planning proposé et des délais détaillés. (15%) 1.4-Moyens mis en œuvre pour assurer l'hygiène et la sécurité. (5%) 2-Prix des prestations (apprécié sur la base du montant du DQE en € TTC). (40%) 3-Mesures en faveur de l'environnement et de la tranquillité du voisinage. (5%)

Section 4 - Informations rectificatives

- LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES EST REPORTÉE AU VENDREDI 12 JUIN 2026 à 12:00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2026